

Radio Canada : délit de propagande

2 février 2014



Serge CHARBONNEAU

L'article qui suit a pour objectif de démontrer les trois étapes de la propagande.

1 - Le lancement de la diffamation (ou la semence du mensonge) fait de façon organisée et spectaculaire afin d'obtenir une visibilité médiatique maximale.

Un lancement mettant à profit la puissante arme de manipulation massive que représentent tous les médias de masse occidentaux mis au diapason ainsi que tous les organismes « dominées » par cette réduite et puissante communauté dite internationale au service de l'oligarchie mondiale.

L'objectif : créer une onde de choc émotive afin de soumettre le jugement populaire.

2 - Brève période de surfing sur l'onde de choc initiale consistant en quelques déclarations fracassantes de ceux qui profitent de cette propagande bien médiatisée.

Cette période doit demeurer courte afin d'éviter à ce que le jugement populaire glisse vers le questionnement. On ne doit pas perdre l'orientation du jugement populaire. Prolonger ce surf risque d'entraîner le questionnement et par le fait même détruire l'effet obtenu lors du lancement.

L'objectif : enraciner la semence (le mensonge) en l'enveloppant d'un apparent "sérieux". Les notables et les organismes "respectables" (sic) sont alors mis à profit (Politiciens, ONU, HRW, etc.).

3 - Divertir le jugement populaire par d'autres événements ou propagande afin d'éviter aux citoyens de « trop » réfléchir sur cette diffamation lancée à l'étape 1. Donc remplacement rapide par d'autres sujets d'actualité ou de propagande.

L'objectif : éviter à tout prix le questionnement et les attentes de précision concernant la diffamation faite à l'étape 1. Il faut éviter que le questionnement, la réflexion et le rationnel ne remplacent l'émotion ayant engendré ce jugement catégorique inculqué dans la population. Il ne faut pas déraciner cette semence savamment inculquée dans l'émotif des citoyens (dans ce cas-ci : « *Assad est un régime dégoûtant.* »)

Cet article rédigé du 22 au 25 janvier 2014 n'est publié que maintenant pour permettre aux lecteurs de bien juger de l'étape numéro 3.

Le lecteur peut ainsi observer l'à-propos de cette étape en voyant l'actualité et le « suivi » (absent) de l'événement diffamatoire.

La propagande vise à inculquer un jugement clef-en-main. Tout est mis en œuvre pour éviter tout questionnement, toute réflexion des citoyens. On attise l'émotif et on réduit à néant la réflexion et le questionnement.

Il faut éviter à tout prix que les gens réfléchissent et remettent en question le jugement catégorique qui leur est imposée à l'étape 1 ("*les images sont atroces... nous vous avertissons !*").

La propagande ne peut se faire sans la coopération du quatrième pouvoir, ce quatrième pouvoir [jadis chien de garde](#) [22] au service des citoyens contre les dérives et abus de l'autorité.

La propagande ne pourrait exister sans la malhonnêteté journalistique.

Cet article démontre cette malhonnêteté en utilisant l'exemple de Radio-Canada, cette société publique jadis le phare de l'information canadienne au niveau international aujourd'hui transformé en organe de diffusion de la propagande mondiale.

Il est impératif que tous les citoyens prennent connaissance de [ce rapport](#).

Il est impératif que tous les citoyens soient conscients de cette propagande diffusée par tous nos médias occidentaux, ainsi qu'à l'ONU et à Genève afin d'obtenir, peu à peu, notre consentement à une éventuelle guerre contre la Syrie.

Le 21 janvier dernier (2014), une plainte a été faite à l'encontre de Radio-Canada pour délit de propagande. (Document 1 en téléchargement au bas) La plainte concerne « la façon propagandiste » de présenter le rapport s'intitulant : « A Report into the credibility of certain evidence with regard to Torture and Execution of Persons Incarcerated by the current Syrian regime » [1]

Radio-Canada, sous la nouvelle « Des preuves de torture et d'exécutions de masse de détenus en Syrie » [2] nous présente ce rapport ainsi : « Le rapport (ATTENTION : contient des images choquantes et violentes) »

Note : Cette plainte peut s'appliquer à exactement tous les médias de masse occidentaux qui marchent d'un même pas comme un bataillon médiatique démontrant un synchronisme parfait visant une synergie propagandiste terriblement efficace pour convaincre tous ceux qui les utilisent comme « unique » source d'information.

Tous les médias occidentaux, ces diffuseurs dociles de propagande, utilisent exactement les mêmes techniques de livraison émotive, les mêmes mots, les mêmes faux arguments, bref exactement les mêmes termes et techniques propagandistes pour nous livrer leur marchandise visant à enfumer nos cerveaux afin de parvenir à aiguiller notre jugement dans le but d'obtenir notre consentement pour un éventuel renversement par les armes d'un gouvernement (guerre), dans ce cas-ci, la Syrie.

Pour ne citer que quelques-uns des médias de masse diffusant la propagande, notons :

CNN : Gruesome Syria photos may prove torture by Assad regime (Horribles photos pouvant prouver la torture par le régime Assad)

Le Figaro : Syrie : des « preuves directes » de tueries de masse perpétrées par Damas

Le Devoir : Des preuves montrent que des milliers de détenus ont été exécutés en Syrie

France 24, Titre plus vicieux : Massacres en Syrie : peut-on se fier au rapport du Qatar ? La réponse de France 24 est catégoriquement OUI

98,5 FM : Des preuves montrent que des milliers de détenus ont été exécutés en Syrie

Le Point.fr : Syrie : un rapport impute à Damas des massacres à grande échelle

Le Parisien : La Syrie accusée de massacre à grande échelle dans un rapport promu par le Qatar

24 heures : La Syrie accusée de « massacre à échelle industrielle »

En premier lieu, il est « primordial » de jeter un œil sur ce dit rapport. [1]

Radio-Canada pour le présenter, titre : « Des preuves de torture et d'exécutions de masse de détenus en Syrie » [1]

En lisant ce rapport, on constate rapidement qu'aucune preuve ne démontre l'implication du gouvernement syrien dans ces cas de torture et cettedite exécution de masse de détenus.

La seule preuve qu'on peut y déceler c'est que ce document est une preuve irréfutable de propagande grossière.



Quelques points du rapport

En premier lieu, ce qui saute aux yeux, c'est cette mention « CONFIDENTIAL » présente en haut et en bas de page, et ce, sur les 31 pages du document.

Un rapport présenté quand ?

Paradoxalement, ce rapport « ultra » « CONFIDENTIAL » fut envoyé aux médias « dès sa rédaction terminée » !

Dans l'article de Radio-Canada paru lundi le 20 janvier, on dit que « Le rapport des trois experts, remis lundi [20 janvier] à la chaîne américaine CNN et au journal britannique The Guardian ». La mention omniprésente « CONFIDENTIAL » ne tient donc pas la route. Le rapport « CONFIDENTIAL » fut présenté directement aux médias.

Rédigé la veille de sa parution !

À la page 6 du document, on dit : « The interviewing of the defector, who was codenamed "Caesar" for his own protection, took place on the « 12th, 13th, and 18th January 2014 ». »

Il est clair que ce rapport « CONFIDENTIAL » a donc été rédigé le soir du 18 janvier ou la veille de sa remise à CNN, soit le 19 janvier 2014. On ne pouvait tout de même pas rédiger ce rapport nous décrivant l'entrevue dudit "Caesar" avant cette rencontre du 18 janvier 2014.

Ces simples détails plus qu'élémentaires ne peuvent tout de même pas passer inaperçus pour un journaliste "professionnel" !

Un rapport sans date de publication !

De plus, aucune date de publication ne figure sur ce rapport officiel (sic) et « CONFIDENTIAL ». Un détail qui n'est tout de même pas anodin pour un rapport officiel et bien sûr « CONFIDENTIAL » !

Un rapport présenté à qui ?

En première page on dit que ce rapport a été rédigé pour "Carter-Ruck and Co. Solicitors of London" dont les bureaux seraient situés au 6 St-Andrew Street, London, EC4A 3AE.

Par Google Street [3] on constate que le code postal correspond à l'adresse. On observe un édifice moderne n'ayant aucune affiche indiquant ce bureau de Carter-Ruck and Co... Ce rapport « CONFIDENTIAL » a donc été préparé pour ce bureau de Londres.

On dit que Carter-Ruck [4] est un bureau d'avocats [5] qui, dit-on, se spécialise dans les poursuites pour diffamation, entre autres, dans les médias. Donc, ce "percutant" rapport présenté avec emphase par Radio-Canada (ainsi que par tout le bataillon médiatique occidental) a été produit pour une firme d'avocats sans grande notoriété, voire totalement inconnue.

Qui a rédigé ce rapport ?

Le nom de trois « experts » de notoriété douteuse signe le rapport.

- Sir Desmond de Silva (Right Honourable et Chairman)
- Sir Geoffrey Nice (Professor)
- David M Crane (Professor)

Deux des trois signataires, de Silva et Crane, ont participé aux procès contre Charles Taylor ex-président du Liberia.

Quant à M. Nice, il a participé au procès contre l'ex-président Milosevic de Yougoslavie.

Pour nos journalistes professionnels (!!!), ces participations leur confèrent donc une crédibilité béton en laquelle nous devons avoir une confiance aveugle.

L'image médiatique des individus prime souvent sur leur réelle valeur.

La prestance, la conviction du regard et la voix bien calme et posée dominant souvent la qualité et la rationalité des propos tenus. Les publicitaires et les fabricants d'images en savent quelque chose.

On peut voir le notable De Silva dans cette vidéo [6] mise en ligne il y a un an et demi et n'ayant eu que 126 visites !

On peut voir le Professor Nice dans cette vidéo [7] mise en ligne elle aussi il y a un an et demi. Le Professor s'adresse à une salle invisible et étonnamment silencieuse.

On peut voir M Crane dans cette vidéo [8] tournée le 3 juin 2004 et mise en ligne en le 21 mars 2009.

Aucun de ces illustres inconnus ne sera « cuisiné » par aucun de nos journalistes de nos grands médias afin de mettre à l'épreuve leur "expertise" et leur méthode d'analyse lors de cette fabuleuse enquête concernant ces dites photos que Radio-Canada nous présente comme étant des preuves « accablantes » contre le gouvernement Assad.

Nous avons donc un rapport ultra identifié comme étant « CONFIDENTIAL » présenté le lendemain de sa rédaction à la presse, produit pour une firme d'avocats inconnue, financé par le Qatar et rédigé par d'illustres inconnus identifiés comme étant de crédibles "experts".

Quel était donc le but de ce rapport ?

On peut facilement le déduire : diffamer allègrement le gouvernement Assad à la veille de l'ouverture de Genève 2 et offrir une sorte de base artificielle servant à exploiter allègrement les accusations propagandistes concernant d'odieux crimes sans pour autant en avoir la moindre preuve.

La facture du rapport.

Nous pourrions passer en revue la rédaction du rapport de sa structure à sa mise en page en passant par les allures officielles employées.

L'ensemble du rapport ressemble à un exercice demandé à des étudiants de lycée à qui l'on aurait dit : « rédigez-moi un rapport officiel. Vous serez noté sur sa structure, sa table des matières, ses annexes, son lexique et les formules officielles employés en plus des chiffres clairs, précis et d'allure convaincante que vous saurez inclure au texte de façon efficace. »

Les dites preuves !

Radio-Canada à l'instar de nos médias de masse occidentaux au service de ceux qui veulent renverser le gouvernement syrien, nous a présenté le rapport en disant : « Des preuves de torture et d'exécutions de masse de détenus en Syrie »

Ces preuves seraient des photos.

On dit que des "experts" ont analysé 55 000 photos de 11 000 détenus assassinés (chiffres mentionnés avec insistance à plusieurs reprises et d'ailleurs repris par la propagande qui surfe sur cette vague artificielle). On dit que ces photos constituent des preuves.

Malgré que l'on dise que ces photos soient "accablantes", sur les 55 000, seulement une petite dizaine a été sélectionnée. Absolument aucune d'entre elles n'indique une quelconque preuve de l'implication du gouvernement Assad dans ces tortures et ces assassinats.

Le lieu des photos

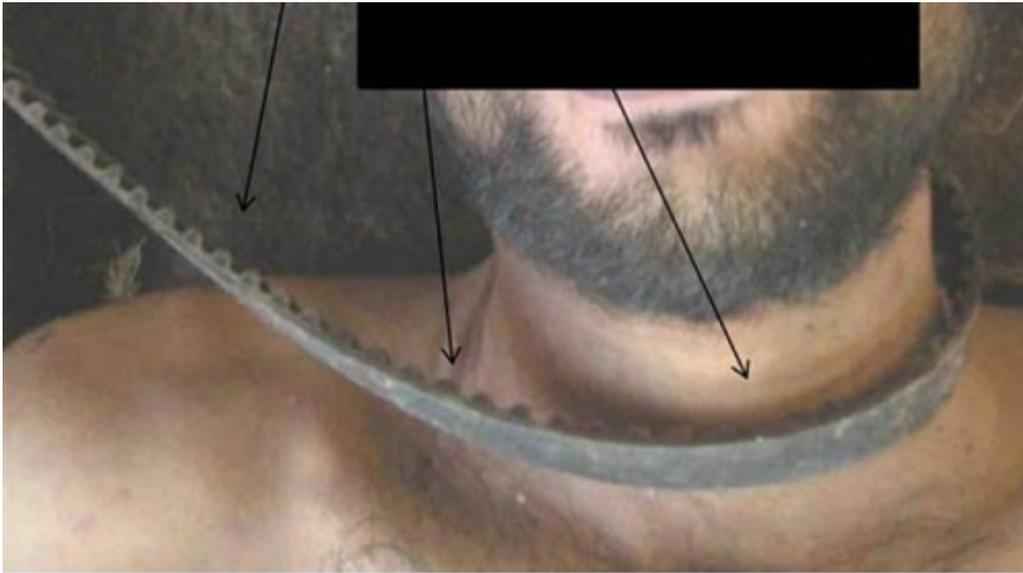
Ces photos auraient pu être prises absolument n'importe où et par n'importe qui. Absolument rien n'indique que ce soit en Syrie. Tout journaliste respectable fait ce constat dès les premiers clichés.

On suggère aux pages 4 et 12 que ces photos ont été prises dans un hôpital militaire (thèse soutenue par Mme Marie-Ève Bédard au bulletin de nouvelle télé à 15 m. 10 sec. du début [9]). C'est là où, dit-on, ces gens auraient été amenés après avoir été torturés jusqu'à la mort. Pourtant, nous voyons tous les corps reposer sur du sable ! Même en Syrie, on peut douter sérieusement que les hôpitaux aient un sol aussi désertique !

Malgré tout, Mme Bédard affirme que les prisonniers assassinés étaient « transférés dans un hôpital militaire où l'on procédait à la prise de photos » !

La raison officielle des photos

On dit que le "régime" avait besoin de ces photos pour que leur soit confirmée la mort de ces détenus ! Il semble qu'on apportait même à l'hôpital, les éléments ayant servi à l'assassinat de ces prisonniers comme en fait foi, cette photo utilisée par Radio-Canada dans son premier article de propagande présentant ce fameux rapport « accablant ».



La photo « accablante » nous montre qu'on a conservé la courroie ayant servi à l'étranglement du prisonnier. Pour être certain que le lecteur ne manque pas ce détail important (la courroie), elle a été clairement identifiée « par des flèches efficaces ». On nous la montre nettement (excusez, mais je ne peux difficilement retenir ce fou rire qui m'envahit) ! On sent tout le sérieux dans ce rapport !

Mais soyons sérieux...

Nous devons avouer que prendre des photos de gens que l'on vient d'assassiner est un procédé inusité pour un "régime" dictatorial ! Toutes les dictatures effacent habituellement toute trace des atrocités qu'ils commettent.

En Argentine, le dictateur Videla faisait disparaître les corps [10] en les balançant dans l'océan ou dans des rivières infestées de crocodiles.

Assad serait donc une exception, il demanderait à ce qu'on mette en banque numérique des preuves de ses tortures et de ses meurtres. Avouons que c'est assez inédit pour un dictateur sanguinaire !

Combien de photos de torture Duvalier [11] (toujours en liberté) a-t-il fait prendre pendant sa dictature ?

Assad un dictateur pas comme les autres !

À la page 13 du document « CONFIDENTIAL », on note ce comportement étrange pour un dictateur. On dit que Assad ordonnait la prise en photo de tous ces détenus assassinés !

On dit que "Caesar" dont le travail était justement de prendre ces photos de détenus assassinés, a subi lui et plusieurs de ses confrères, des souffrances psychologiques (page 12 "psychological suffering") !

Notre empathie innée pour ces personnes souffrantes est ainsi habilement sollicitée. Pauvre "Caesar" !

(La propagande fait toujours appel à l'émotion. Pensons à la surutilisation des enfants dans tous ces articles de propagande !)

Assad un dictateur ayant un comportement hors du commun !

On dit aussi que le dictateur avait la délicatesse d'informer les familles des détenus assassinés en les avisant que ceux-ci étaient morts de crise de cœur (heart attack) ou d'insuffisance respiratoire (breathing problems) [page 13 du rapport].

On doit reconnaître que jamais nous n'avons vu un dictateur démontrer autant d'humanisme pour les familles éprouvées. Combien d'Argentins, de Guatémaltèques, de Chiliens, de Haïtiens et autres cherchent encore où sont passés leurs parents disparus !

Parlons-en aux mères [12] et aux grands-mères [13] de la place de mai de Buenos Aires.

Dans toutes les dictatures, on souhaite faire disparaître à jamais les cadavres. Aucune dictature ne demande de cataloguer ses crimes. Tous les dictateurs savent bien que la moindre preuve démontrant leurs crimes peut leur valoir une condamnation internationale et possiblement un renversement suite à une colère populaire exacerbée.

Même pour le moins avisé des journalistes, il est clair que ce rapport pue la propagande la plus infecte.

Il est invraisemblable que des journalistes d'expérience puissent faire la promotion de ce document ordurier après que nous ayons vécu le fameux témoignage mensonger [14] des couveuses du Koweït [15].

Après avoir vécu les éprouvettes de Powell à l'ONU [16].

Après avoir vécu le viagra aux troupes de Kadhafi [17].

Après avoir vécu tant de grossiers mensonges.

Il est impossible que des journalistes d'expérience se livrent « involontairement » à cette propagande flagrante visant à nous faire croire qu'un monstre dictatorial sanguinaire est à la tête de la Syrie afin d'obtenir le consentement populaire pour le renverser par la force.

Il y a dans notre milieu journalistique des propagandistes professionnels [18].



Un document irréfutablement propagandiste.

Ce document est la preuve que le personnel de Radio-Canada s'est livré volontairement à induire son public en erreur en lui présentant une propagande visiblement flagrante ou alors que ces journalistes qui se disent "professionnels" ne sont pas capables lire et analyser un simple texte et le confronter à cette réalité qui perce depuis trois longues années.

Radio-Canada peut tenter de se défendre en montrant l'emploi du conditionnel dans ses nouvelles, il n'en demeure pas moins que son titre lance clairement que « Des preuves de torture et d'exécutions de masse de détenus ont eu lieu en Syrie » sous-entendant clairement que le gouvernement Assad en est le responsable.

Il n'y a qu'à visionner le bulletin de nouvelles (à [13 m. 30 sec. du début](#)) pour constater toute l'émotion de dégoût transmise lors de la livraison de la propagande.

On titre et on parle de « *Preuves particulièrement accablantes* »

Cette converse avec Mme Bédard (à Beyrouth) où l'on nous livre l'émotion de l'horreur ne laisse aucune place au doute.

Le téléspectateur non avisé sort de cette nouvelle télévisuelle, convaincu que l'on a maintenant « des preuves » des odieux crimes commis par le "dictateur" Assad.

L'objectif de la propagande est alors atteint.



L'Ombudsman de Radio-Canada

Ce titre ronflant d'Ombudsman ne veut absolument rien dire. En théorie un Ombudsman est là pour défendre les droits du citoyen. En ce qui concerne Radio-Canada, il s'agit en fait d'un service à la clientèle servant à faire comprendre aux citoyens que le travail de Radio-Canada est irréprochable. L'Ombudsman s'applique aussi à ternir la crédibilité de ceux qui se plaignent. Il s'applique à démontrer que le plaignant utilise des prétextes injustifiés (sic). La révision de la plainte faite par l'Ombudsman de Radio-Canada démontre clairement ces observations. (Document 5 en téléchargement au bas)

Très rarement, les plaignants ont gain de cause. L'Ombudsman ne défend que très rarement le public. Il ne fait que justifier et camoufler les dérapages de la Société Radio-Canada et il s'applique à toujours dénigrer les plaignants tout en lustrant le professionnalisme (sic) de l'entreprise Radio-Canada. Une entreprise clairement teintée d'idéologie et qui se prête régulièrement à la propagande émotive pour bien aiguiller le jugement populaire.

On constate aussi que la réponse de l'Ombudsman de la Société Radio-Canada concernant cette plainte contre cette propagande flagrante a été à peu de choses près un copié-collé de la réponse du directeur de l'information de la SRC, M. Pierre Champoux. (Document 3 en téléchargement au bas)

L'Ombudsman n'a pas analysé ne serait-ce qu'une virgule dudit rapport desdits "experts". Aucune remise en question non plus de la crédibilité de cesdits "experts". Aucune remise en question du travail journalistique (totalement absent) entourant la diffusion de ce rapport propagandiste.

Aucune entrevue pour cuisiner ces "experts", aucune mise en garde sur ce rapport. Un rapport clairement présenté comme si de « véritables preuves » venaient de surgir tout juste à la veille de Genève 2.



Dès mercredi (22 janvier 2014), ce rapport a été brandi à Genève par cette dite opposition syrienne (opposition dont la plupart des membres sont inconnus de la population syrienne).

Les médias de masse et les politiciens véreux utilisent cette vague artificielle créée par ce rapport ridicule et risible pour surfer sur des accusations sans fondement.

Avant-hier (23 janvier) on titrait : « Torture en Syrie : Washington savait depuis novembre » [19] Il faut voir la photo accompagnant l'article :



Difficile d'avoir meilleure propagande visuelle visant à soulever émotionnellement le dégoût !

Une photo qui inspire totalement l'aversion, mais qui ne prouve toujours pas une quelconque implication du gouvernement syrien (cette photo pourrait avoir été faite à Hollywood ou dans les locaux de Radio-Canada, deux endroits bien équipés pour bâtir des fictions télévisuelles. Avouons-le, la photo est réussie et atteint sûrement son objectif émotif !)

Hier encore (24 janvier) Radio-Canada utilisait cette même propagande : « Les protagonistes du conflit syrien pourraient être traduits devant la CPI [20] » Dans son article RC renvoie à son premier texte de propagande en disant : « Plusieurs dizaines de milliers de photos,.. »

RC reprend aussi ces chiffres de la propagande soit le fameux 55 000 clichés et le 11 000 détenus assassinés. Des chiffres à répéter pour inculquer en douce des informations mensongères dans les cerveaux afin d'aiguiller subtilement le jugement populaire.

La propagande utilise la répétition, l'émotion et l'allure officielle.

Ce rapport clairement démontré comme de la pure propagande a été la base servant à lancer ce filon propagandiste d'accusations en surfant sur ce tissu mensonger de preuves « accablantes », ces preuves que jamais nous ne verrons, tout comme nous n'avons jamais vu d'armes de destruction massive en Irak [21].

Serge Charbonneau

25 janvier 2014

Québec

[1] Le rapport propagandiste <http://static.guim.co.uk/ni/1390226674736/syria-report-execution-tort.pdf>

[2] Présentation propagandiste du Rapport par Radio-Canada <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/International/2014/01/20/007-syri...>

[3] Google Street view - Emplacement des bureaux de Carter-Ruck and Co. Solicitors of London <http://tinyurl.com/mwe8lya>

[4] Info sur Carter-Ruck, the firm of solicitors that 'remains the market leader in defamation and privacy law' <http://www.lrb.co.uk/blog/2010/01/15/thomas-jones/get-carter-rucked/>

[5] Présentation de Carter-Ruck <http://www.chambersandpartners.com/firm/323/1>

Site de Carter-Ruck <http://www.carter-ruck.com/>

[6] Sir Desmond DeSilva (2012) on Charles Taylor Arrest (vidéo) <http://www.youtube.com/watch?v=PCrDkzVVop8>

[7] The Trial of Slobodan Milošević - Sir Geoffrey Nice (vidéo) <http://www.youtube.com/watch?v=txyGS7ifrqY>

[8] David Crane Opening Statement, Special Court for Sierra Leone (vidéo) <https://www.youtube.com/watch?v=s2nqUCIUiKU>

[9] Le téléjournal de Radio-Canada édition du 20 janvier 2014 <http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6985508>

[10] Charniers et vols de la mort : l'Argentine continue de découvrir les horreurs de la dictature <http://tinyurl.com/bprdk35>

[11] DEVOIR DE MÉMOIRE : LA TORTURE SOUS LE RÉGIME DES DUVALIER <http://haiti-refondation-org.over-blog.com/page-devoir-de-memoire-le-r...>

[12] Mères de la place de Mai http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A8res_de_la_place_de_Mai

[13] Grands-mères de la place de Mai http://fr.wikipedia.org/wiki/Grands-m%C3%A8res_de_la_place_de_Mai

[14] Témoignage entier de la jeune comédienne Nayirah al-Şabah devant le Congrès US. Comédienne dirigé par la firme de publicité Hill & Knowlton Faked Kuwaiti girl testimony <http://www.youtube.com/watch?v=LmfVs3WaE9Y>

[15] Affaire des couveuses au Koweït
http://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_des_couveuses_au_Kowe%C3%Aft

[16] Colin Powell brandissant sa fiole à l'ONU On aimerait tant pouvoir croire les démocraties...
<http://reflets.info/on-aimerait-tant-pouvoir-croire-les-democraties/>

[17] Propagande anti-Kadhafi - La Presse : Kadhafi distribuerait du Viagra à ses soldats
<http://tinyurl.com/oejrk4x>

[18] Serge Truffaut, propagandiste régulier : Torture en Syrie - Banalité du mal
<http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/39809...>

[19] Relais de propagande - La Presse : Torture en Syrie : Washington savait depuis novembre
<http://tinyurl.com/mm3wjqq>

[20] Poursuite de la propagande sur Radio-Canada : Les protagonistes du conflit syrien pourraient être traduits devant la CPI <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/International/2014/01/24/012-syri...>

[21] La réalité finit tôt ou tard par s'imposer : Irak : Bush et son équipe ont menti 935 fois
<http://www.ledevoir.com/international/etats-unis/173050/irak-bush-et-s...>

[22] La presse ou l'illusion du quatrième pouvoir <http://www.legrandsoir.info/la-presse-ou-l-illusion-du-quatrieme-pouvoir.html>